



Tableaux de chasse ongulés sauvages saison 2013–2014

Le cerf continue sa progression régulière cette année, alors que le chevreuil stagne et que les prélèvements du sanglier sont encore une fois en dents de scie. Isard et mouflon sont à la baisse pour la deuxième saison consécutive, le chamois progresse doucement. Les prélèvements de daim et de cerf sika sont toujours irréguliers mais en diminution cette saison.

	Attributions	Réalisations
Cerf	79 789	57 944
Chevreuil	615 757	553 083
Sanglier	/	550 619
Chamois	14 351	12 248
Isard	3 523	2 679
Mouflon	4 434	3 190
Daim	2 573	1 120
Cerf sika	352	132

Rappelons que ces chiffres sont issus des données transmises par les interlocuteurs techniques des fédérations départementales des chasseurs et de l'ONCFS. Dans certains départements, ils doivent parfois réaliser des extrapolations – voire des approximations – à partir de leur connaissance du terrain et des différents éléments administratifs et techniques de leur territoire.

Réseau Ongulés Sauvages ONCFS/FNC/FDC.



Pour le cerf, les prélèvements sont toujours en constante augmentation et on observe, pour cette saison, une hausse des réalisations de + 3,6 % par rapport à la saison précédente.



Pour le chevreuil, on note une très faible progression cette année de + 1,5 %.



Pour le sanglier, après avoir fait un bond en avant avec + 13,8 % d'augmentation en 2012–2013, le tableau de chasse est de nouveau en baisse cette année avec une diminution de - 8,9 % par rapport à la saison précédente.



Pour le chamois, les réalisations augmentent de + 2,6 % et le taux de réalisation passe de 79,2 % à 85,3 %.



Pour le mouflon, pour la seconde année consécutive, le tableau de chasse continue de baisser avec une diminution de -7,7 %.



Pour l'isard, pour la seconde saison consécutive, les réalisations diminuent avec une baisse du tableau de chasse de - 7,6 %. Le taux de réalisation est de 76 %.



Pour le daim, l'espèce est prélevée dans 41 départements. Les réalisations de cette année sont en baisse de - 14,8 %.



Pour le cerf sika, seuls 14 départements sont concernés par cette espèce. Très fluctuantes d'une année à l'autre, les réalisations sont pour cette saison en forte baisse (- 43,6 %).

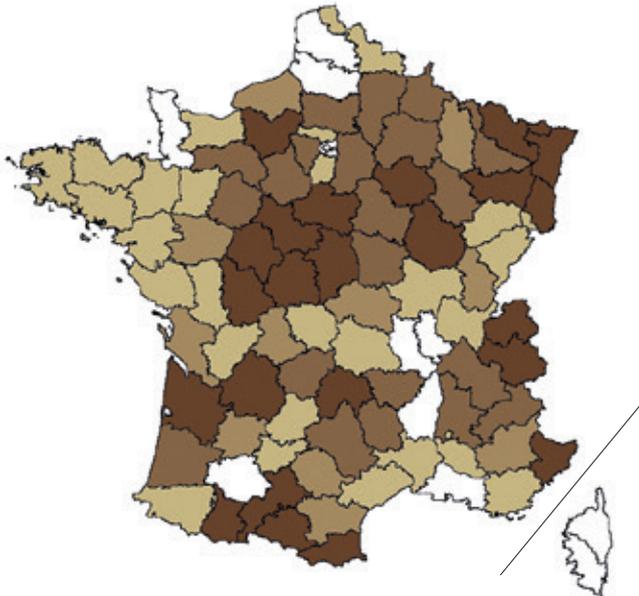
Le cerf

Cervus elaphus

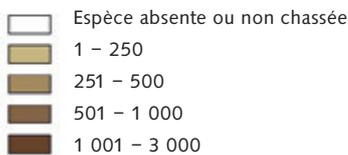


© F. Sabathé

Tableaux de chasse départementaux



Réalisations hors parcs et enclos



Source : Réseau Ongulés Sauvages ONCFS/FNC/FDC.

Total attributions : 79 789
Total réalisations : 57 944
Taux de réalisation : 72,6 %

Apparition (par rapport à la saison précédente) : le Gers et la Saône-et-Loire.

Disparition (par rapport à la saison précédente) : la Manche.

En hausse (plus de 30 % d'augmentation des réalisations par rapport à la saison précédente) : le Lot (+ 54 %), la Loire-Atlantique (+ 45 %), l'Aube et l'Ille-et-Vilaine (+ 41 %).

En baisse (plus de 20 % de diminution des réalisations par rapport à la saison précédente) : les Côtes-d'Armor (- 26 %).

Remarque : pour l'évaluation de ces tendances, seuls les départements pour lesquels les tableaux de chasse étaient supérieurs à 20 têtes ont été retenus.

Progression sur un an : + 3,6 %
Progression sur 10 ans : x 1,5
Progression sur 20 ans : x 3,1

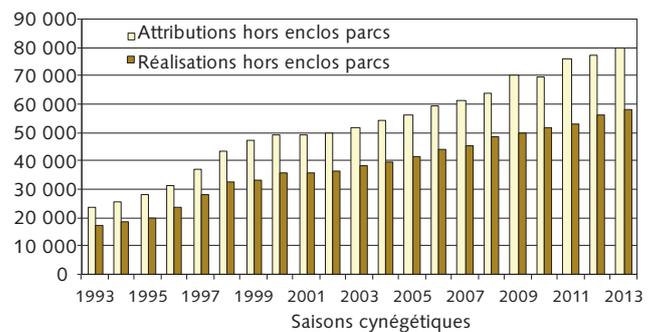


Évolution annuelle du tableau de chasse national

Les tableaux de chasse sont supérieurs à 1 500 cerfs dans dix départements : le Loiret (2 677), la Dordogne (2 464), le Loir-et-Cher (2 168), l'Indre-et-Loire (2 145), le Cantal (1 914), la Côte-d'Or et le Bas-Rhin (1 893), les Pyrénées-Orientales (1 792), le Cher (1 539) et la Savoie (1 537).

Le prélèvement national aux 100 hectares boisés est de 0,41 cerf lorsque le calcul est fait sur les 83 départements où l'espèce est chassée.

L'Eure-et-Loir (1,62), l'Indre (1,55), le Loiret (1,43), l'Indre-et-Loire (1,34) et les Pyrénées-Orientales (1,27) ont les densités de réalisations les plus élevées aux 100 hectares boisés.



¹ Valeurs calculées d'après les données forestières de l'enquête Teruti-Lucas 2006.

Source : Réseau Ongulés Sauvages ONCFS/FNC/FDC.

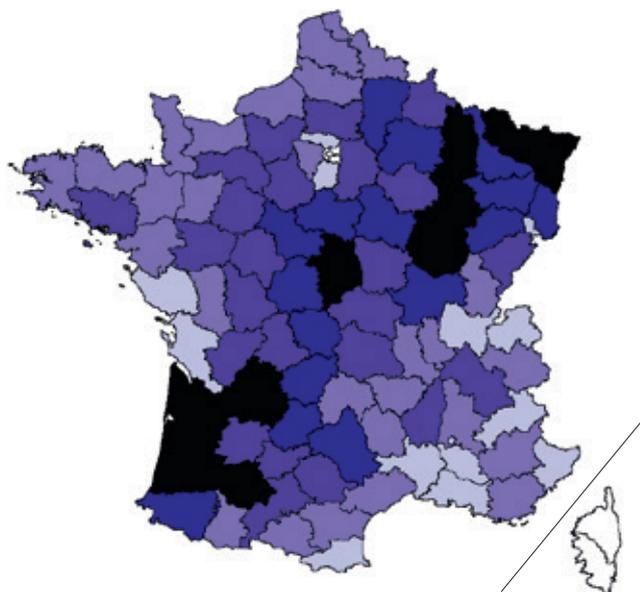
Le chevreuil

Capreolus capreolus

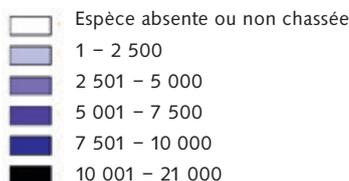


© P. Matzke

Tableaux de chasse départementaux



Réalisations hors parcs et enclos



* Estimation des réalisations du Bas-Rhin à partir des données d'attribution du département et du taux de réalisation national moyen. Ces données sont probablement surestimées.

Source : Réseau Ongulés Sauvages ONCFS/FNC/FDC.

Total attributions : 615 757
Total réalisations : 553 083
Taux de réalisation : 89,8 %

En forte hausse (plus de 10 % d'augmentation des réalisations par rapport à la saison précédente) : l'Aisne (+ 18 %) et le Vaucluse (+ 14 %).

En baisse (plus de 10 % de diminution des réalisations par rapport à la saison précédente) : le Val-de-Marne (- 29 %), la Haute-Marne (- 19 %), la Vendée (- 18 %), l'Aube et le Val-d'Oise (- 11 %).

Remarque : pour l'évaluation de ces tendances, seuls les départements pour lesquels les tableaux de chasse étaient supérieurs à 100 réalisations ont été retenus.

Progression sur un an : + 1,5 %
Progression sur 10 ans : x 1,1
Progression sur 20 ans : x 1,9



Évolution annuelle du tableau de chasse national

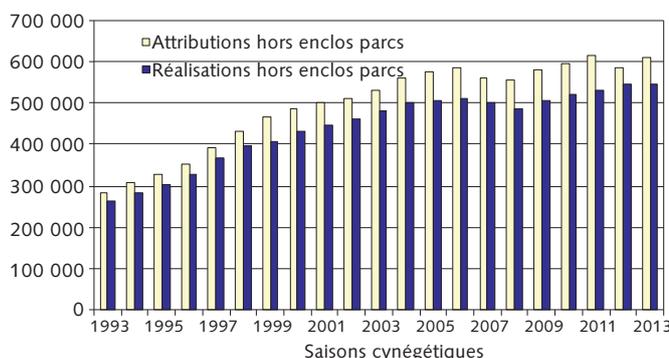
Neuf départements ont plus de 10 000 chevreuils à leur tableau de chasse* : la Dordogne (16 063), la Moselle (13 660), les Landes (13 234), la Gironde (12 469), la Côte-d'Or (11 612), la Meuse (11 090), le Cher (10 841), le Gers (10 773) et la Haute-Marne (10 606).

Le prélèvement national est de 1,02 chevreuil aux 100 hectares totaux et de 3,7 chevreuils aux 100 ha boisés¹.

Les plus fortes densités de prélèvements aux 100 hectares totaux s'observent dans le Haut-Rhin (2,62), la Moselle (2,18), le Lot (1,81) et la Meurthe-et-Moselle (1,80).

* Sans le Bas-Rhin (cf. remarque sous la carte).

¹ Valeurs calculées d'après les données forestières de l'enquête Teruti-Lucas 2006.



Source : Réseau Ongulés Sauvages ONCFS/FNC/FDC.

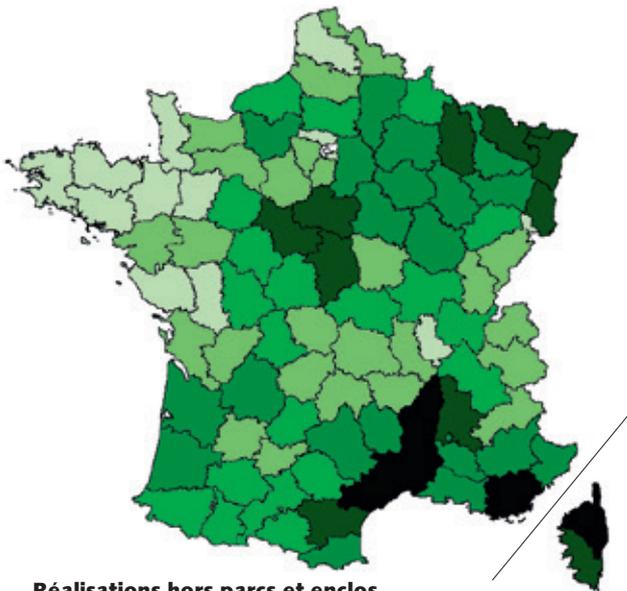
Le sanglier

Sus scrofa

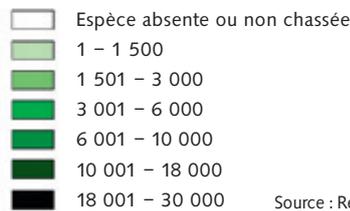


© D. Hackel

Tableaux de chasse départementaux



Réalisations hors parcs et enclos



Source : Réseau Ongulés Sauvages ONCFS/FNC/FDC.

Total réalisations : 550 619

Tableau départemental moyen : 5 921

Tableau départemental médian : 3 802

En forte hausse (plus de 30 % d'augmentation des réalisations par rapport à la saison précédente) : la Corse-du-Sud (+ 55 %) et le Vaucluse (+ 34 %).

En forte baisse (plus de 30 % de diminution des réalisations par rapport à la saison précédente) : la Savoie (- 49 %), l'Ain (- 38 %), la Haute-Savoie et les Yvelines (- 37 %), l'Isère (- 36 %), la Haute-Marne et le Val-d'Oise (- 35 %), l'Orne et le Territoire de Belfort (- 34 %), les Hautes-Alpes et la Côte-d'Or (- 33 %), la Manche (- 32 %), la Creuse (- 31 %), les Côtes-d'Armor et le Jura (- 30 %).

Remarque : pour l'évaluation de ces tendances, seuls les départements pour lesquels les tableaux de chasse étaient supérieurs à 100 réalisations ont été retenus.

Progression sur un an : - 8,9 %

Progression sur 10 ans : x 1,2

Progression sur 20 ans : x 2,6

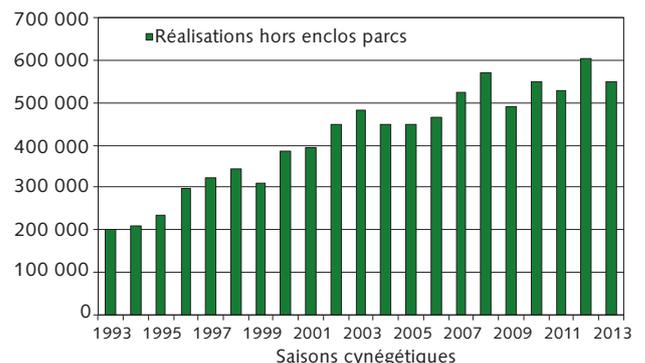
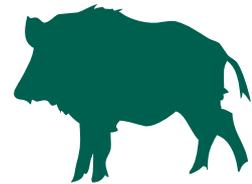
Évolution annuelle du tableau de chasse national

Dans huit départements, les prélèvements sont supérieurs à 15 000 sangliers : le Gard (27 614), le Var (23 484), la Haute-Corse (21 800), l'Hérault (19 836), l'Ardèche (18 071), le Bas-Rhin (16 335), le Loir-et-Cher (15 408) et la Moselle (15 173).

Le prélèvement national est de 1 sanglier aux 100 hectares totaux et de 3,63 sangliers aux 100 hectares boisés¹.

Les plus fortes densités de prélèvements aux 100 hectares totaux s'observent dans le Gard (4,69), la Haute-Corse (4,60), le Var (3,88), le Bas-Rhin (3,40), l'Ardèche (3,24), l'Hérault (3,17) et la Corse-du-Sud (3,06).

¹ Valeurs calculées d'après les données forestières de l'enquête Teruti-Lucas 2006.



Source : Réseau Ongulés Sauvages ONCFS/FNC/FDC.

L'isard et le chamois

Rupicapra pyrenaica et *Rupicapra rupicapra*

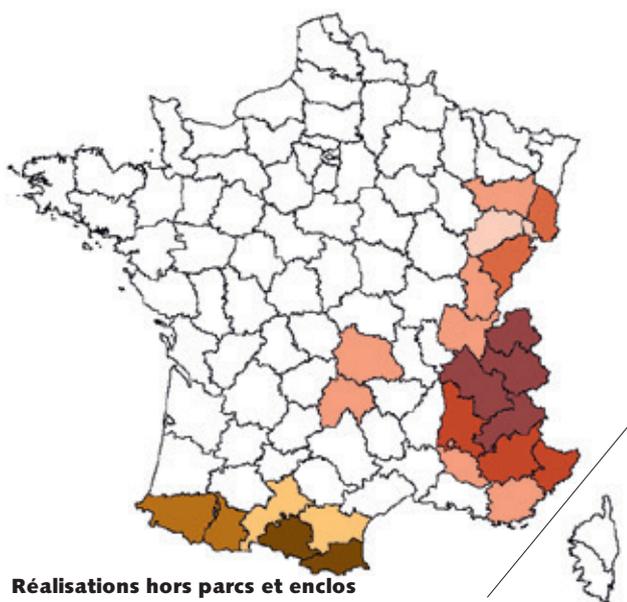


Isard
© P. Menaut

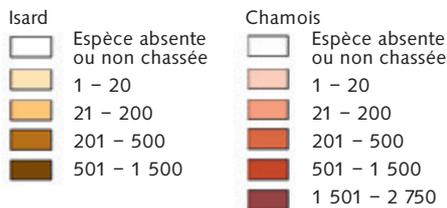


Chamois
© P. Matzke

Tableaux de chasse départementaux



Réalisations hors parcs et enclos



Source : Réseau Ongulés Sauvages ONCFS/FNC/FDC.

	Isard	Chamois
Total attributions	3 523	14 351
Total réalisations	2 679	12 248
Taux de réalisation	76 %	85,3 %

Isard

En hausse : l'Ariège (+ 9 %).

En baisse : la Haute-Garonne et les Hautes-Pyrénées (- 29 %), l'Aude (- 22 %), les Pyrénées-Atlantiques (- 5 %) et les Pyrénées-Orientales (- 4 %).

Chamois

En hausse (plus de 10 % d'augmentation des réalisations par rapport à la saison précédente) : le Doubs (+ 21 %), le Haut-Rhin (+ 20 %), la Drôme (+ 16 %), le Vaucluse (+ 15 %) et les Vosges (+ 14 %).

En baisse (plus de 10 % de diminution des réalisations par rapport à la saison précédente) : le Puy-de-Dôme (- 18 %), l'Ain et le Cantal (- 12 %).

Remarque : pour l'évaluation de ces tendances, seuls les départements pour lesquels les tableaux de chasse étaient supérieurs à 20 réalisations ont été retenus.

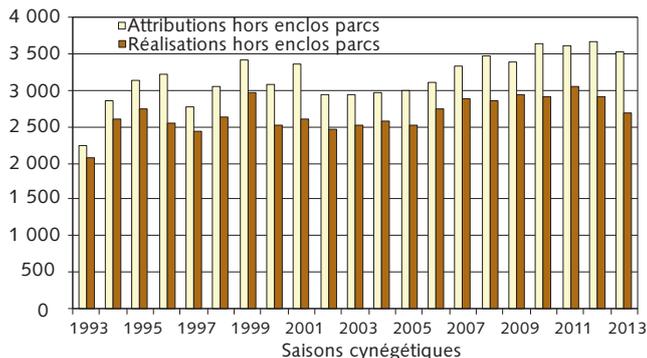
	Isard	Chamois
Progression sur 1 an :	- 7,6 %	+ 2,6 %
Progression sur 10 ans :	x 1	x 1,1
Progression sur 20 ans :	x 1	x 2,1



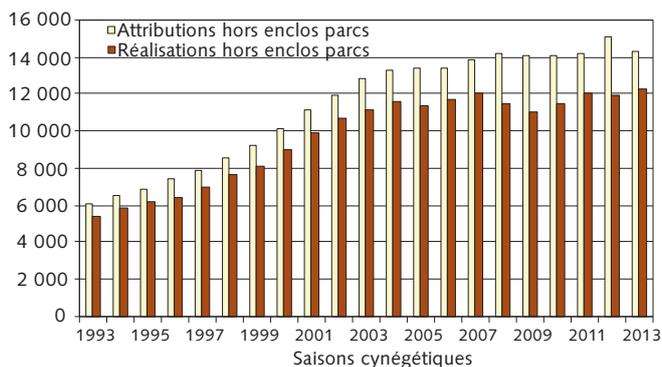
Évolution annuelle du tableau de chasse national

Deux départements ont plus de 500 isards à leurs tableaux de chasse : les Pyrénées-Orientales (904) et l'Ariège (736).

Les tableaux de chasse sont supérieurs à 1 000 chamois dans six départements : la Savoie (2 449), les Hautes-Alpes (1 823), la Haute-Savoie (1 793), l'Isère (1 689), les Alpes-de-Haute-Provence (1 460) et les Alpes-Maritimes (1 219).



Source : Réseau Ongulés Sauvages ONCFS/FNC/FDC.



Source : Réseau Ongulés Sauvages ONCFS/FNC/FDC.

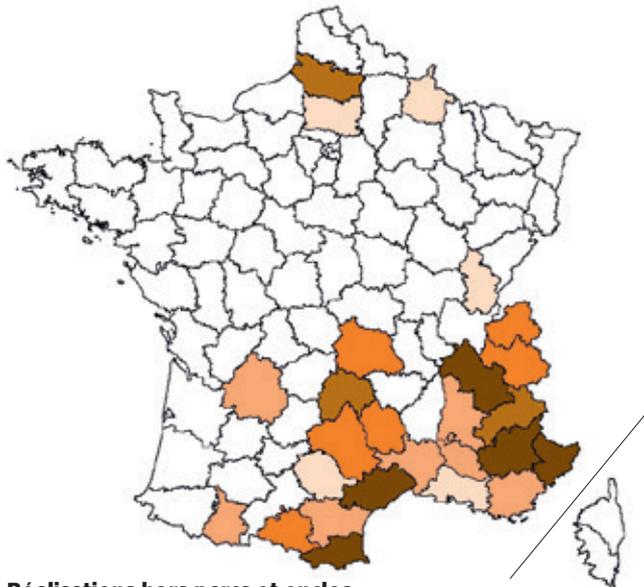
Le mouflon

Ovis gmelini musimon x Ovis sp.

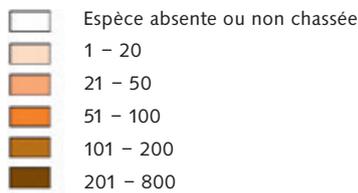


© F. Sabathé

Tableaux de chasse départementaux



Réalisations hors parcs et enclos



Source : Réseau Ongulés Sauvages ONCFS/FNC/FDC.

Total attributions : 4 434
Total réalisations : 3 190
Taux de réalisation : 71,9 %

En hausse (plus de 20 % d'augmentation des réalisations par rapport à la saison précédente) : l'Aude (+ 100 %), la Somme (+ 28 %) et le Vaucluse (+ 22 %).

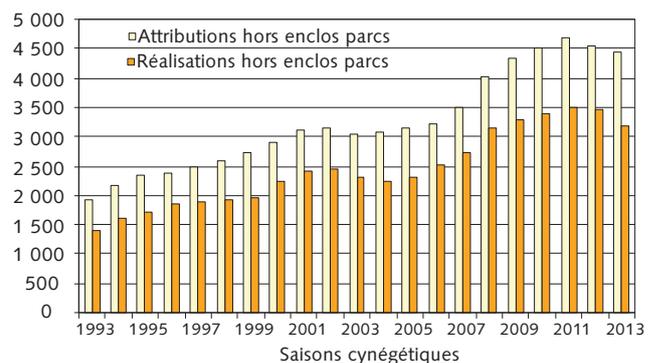
En baisse (plus de 20 % de diminution des réalisations par rapport à la saison précédente) : la Lozère (- 43 %), les Bouches-du-Rhône (- 36 %), l'Aveyron (- 31 %), la Haute-Savoie (- 27 %), la Savoie (- 26 %) et les Hautes-Alpes (- 24 %).

Remarque : pour l'évaluation de ces tendances, seuls les départements pour lesquels les tableaux de chasse étaient supérieurs à 20 têtes ont été retenus.

Progression sur un an : - 7,7 %
Progression sur 10 ans : x 1,4
Progression sur 20 ans : x 2

Évolution annuelle du tableau de chasse national

Les tableaux de chasse sont supérieurs à 200 mouflons dans cinq départements : les Pyrénées-Orientales (590), l'Hérault (527), l'Isère (390), les Alpes-de-Haute-Provence (298) et les Alpes-Maritimes (277).



Source : Réseau Ongulés Sauvages ONCFS/FNC/FDC.

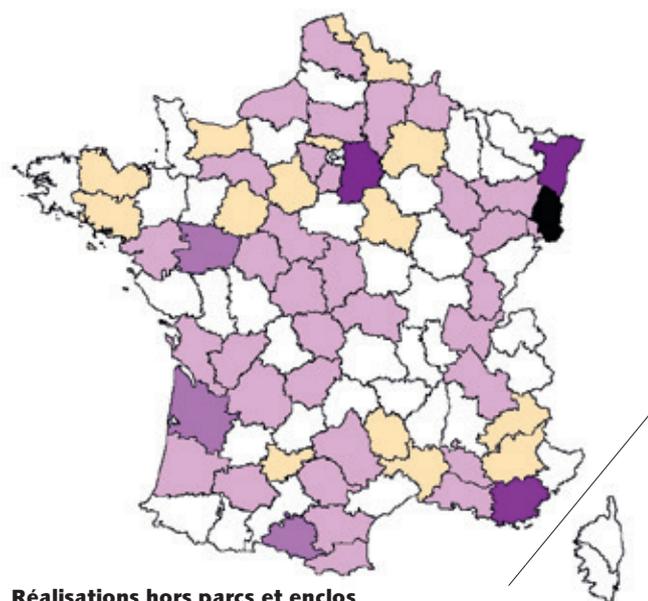
Le daim

Dama dama

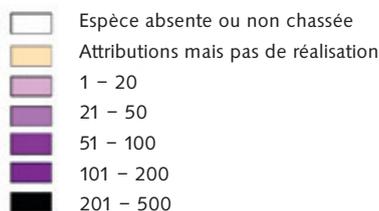


© P. Matzke

Tableaux de chasse départementaux



Réalisations hors parcs et enclos



Source : Réseau Ongulés Sauvages ONCFS/FNC/FDC.

Total attributions : 2 573

Total réalisations : 1 120

Taux de réalisation : 43,5 %

Apparition (par rapport à la saison précédente) : le Jura, le Loir-et-Cher, la Loire-Atlantique et les Vosges.

Disparition (par rapport à la saison précédente) : les Alpes-de-Haute-Provence, les Hautes-Alpes, l'Aube, le Calvados, les Côtes-d'Armor, l'Eure, l'Eure-et-Loir, le Loiret, le Lot, la Marne, le Puy-de-Dôme, le Rhône, la Saône-et-Loire, les Deux-Sèvres et l'Yonne.

En hausse (plus de 20 % d'augmentation des réalisations par rapport à la saison précédente) : le Var (+ 104 %)

En baisse (plus de 20 % de diminution des réalisations par rapport à la saison précédente) : le Loiret (- 100 %), la Haute-Marne (- 98 %), les Yvelines (- 77 %) et les Pyrénées-Orientales (- 43 %).

Remarque : pour l'évaluation de ces tendances, seuls les départements pour lesquels les tableaux de chasse étaient supérieurs à 20 têtes ont été retenus.

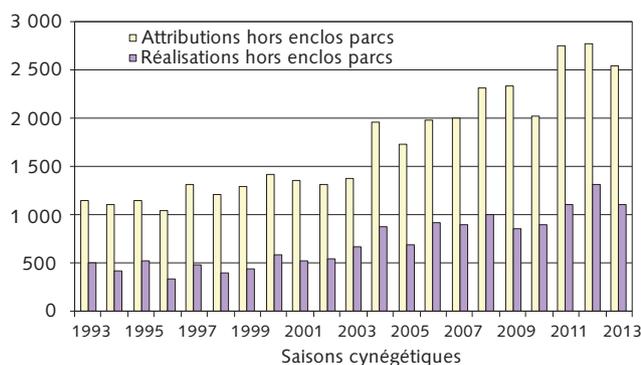
Progression sur un an : - 14,8 %

Progression sur 10 ans : x 1,3

Progression sur 20 ans : x 2,8

Évolution annuelle du tableau de chasse national

Les tableaux de chasse sont supérieurs à 50 daims dans quatre départements : le Haut-Rhin (394), le Bas-Rhin (194), la Seine-et-Marne (184) et le Var (51).

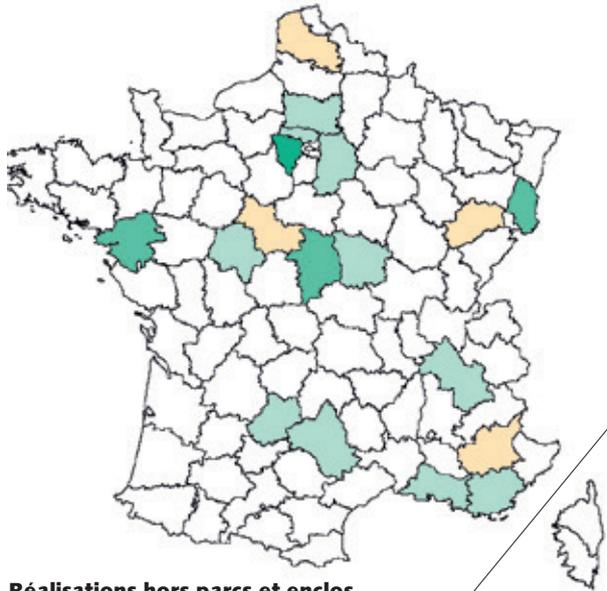


Source : Réseau Ongulés Sauvages ONCFS/FNC/FDC.

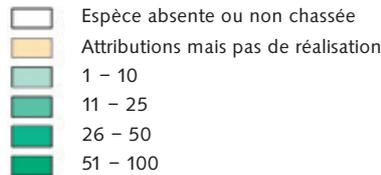
Le cerf sika

Cervus nippon

Tableaux de chasse départementaux



Réalisations hors parcs et enclos



Source : Réseau Ongulés Sauvages ONCFS/FNC/FDC.

Évolution annuelle du tableau de chasse national

Quatre départements ont plus de 10 cerfs sika à leurs tableaux de chasse : les Yvelines (43), le Haut-Rhin (25), la Loire-Atlantique (18) et le Cher (14).



© C. Saint-Andrieux.

Total attributions : 352
Total réalisations : 132
Taux de réalisation : 37,5 %

Apparition (par rapport à la saison précédente) : le Cher, l'Indre-et-Loire et la Nièvre.

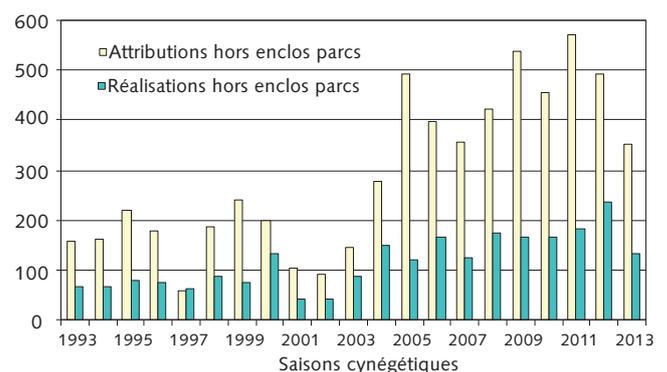
Disparition (par rapport à la saison précédente) : le Loir-et-Cher et le Loiret.

En hausse (plus de 10 % d'augmentation des réalisations par rapport à la saison précédente) : le Haut-Rhin (+ 19 %).

En baisse (plus de 10 % de diminution des réalisations par rapport à la saison précédente) : le Loiret (- 100 %), l'Oise (- 42 %) et les Yvelines (- 34 %).

Remarque : pour l'évaluation de ces tendances, seuls les départements pour lesquels les tableaux de chasse étaient supérieurs à 10 têtes ont été retenus.

Progression sur un an : - 43,6 %
Progression sur 10 ans : x 0,9
Progression sur 20 ans : x 2



Source : Réseau Ongulés Sauvages ONCFS/FNC/FDC.

Pour en savoir plus

Réseau « Ongulés Sauvages ONCFS/FNC/FDC »
Mail : rezoos@oncfs.gouv.fr



Christine Saint-Andrieux
ONCFS
Au bord du Rhin
67150 Gerstheim
Tél. : 03 88 98 47 48
mobile : 06 25 07 28 53

Auréli Barboiron
ONCFS
2 rue du château
67290 La-Petite-Pierre
Tél. : 03 88 71 41 09
mobile : 06 25 03 19 28